

DESCRIPTIF DE LA VIDEO A DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'idée de cette vidéo, c'est de pouvoir vous préciser les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein d'adage.

La base c'est quoi ?

C'est qu'au sein d'Adage, justement, toute personne a le droit d'être accueillie, pourra être accueillie. Le seul prérequis c'est qu'il ait envie de réfléchir sur son parcours pour faire le point sur ses compétences et se projeter dans un projet personnel et professionnel déterminé.

De quel type de handicap parle-t-on ?

Quand on parle de personnes en situation de handicap, bien sûr qu'il y a plusieurs sortes de handicaps. D'abord y a des handicaps qui sont temporaires, des handicaps qui au contraire sont plus inscrits dans la durée voire qui sont permanents, il y a des handicaps qui sont visibles, il y a des handicaps qui ne sont pas visibles, il y a des handicaps qui sont reconnus d'un point de vue administratif par une RQTH, une ALD ou d'autres reconnaissances spécifiques, et puis il y a des handicaps qui au contraire ne font l'objet d'aucune reconnaissance administrative. Tout ça pour moi, ça ne change pas la prise en charge qui doit être globale et totale quelle que soit la situation.

Comment m'en informer ?

Chaque parcours chez Adage commence par un appel découverte. Pendant cet appel découverte, je vais présenter le parcours en fonction des besoins de la personne qui me contacte et elle va alors pouvoir m'expliquer, quand je vais lui décrire le déroulement, quand je vais lui décrire les supports etc, si elle connaît une difficulté particulière, un handicap particulier. Mais elle n'y est pas obligée. Moi je vais poser la question à la fin de l'entretien, de savoir s'il y a quelque chose que vous voudriez que je sache, s'il y a quelque chose qui est important pour que vous soyez le plus satisfait possible dans le cadre du parcours. Mais je comprends très bien que, dans le cadre d'un premier rendez-vous téléphonique, on n'ait pas envie de dire les choses. Donc ce n'est pas parce que vous ne l'auriez pas dit en amont que je ne pourrais pas faire quelque chose en termes d'adaptation par la suite.

On peut se rencontrer si vous préférez me le dire directement, on peut aussi attendre d'avoir commencé, vous pouvez attendre que je constate un certain nombre de choses par moi-même, ou au contraire vous pouvez attendre d'être en confiance pour me faire part des difficultés, notamment si vous avez un handicap qui n'est pas visible.

Les locaux sont-ils accessibles ?

Les locaux d'Adage ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. Je suis dans un premier étage sans ascenseur, donc évidemment ce n'est pas accessible. En revanche je mets tout en œuvre pour pouvoir quand même m'adapter aux personnes qui seraient en situation de handicap moteur, d'abord parce que je propose un accompagnement via zoom qui permet de faire l'intégralité de mes parcours en étant en distanciel, et puis aussi parce que je propose de me déplacer dans des espaces de coworking où je peux louer des espaces privés avec des accès pour les personnes à mobilité réduite, ce qui leur permettrait de suivre le parcours le plus normalement possible.

Quelles possibilités d'adaptation je propose ?

Les autres adaptations vont être plutôt en lien avec les handicaps non visibles qui vont être des handicaps visuels, auditifs, cognitifs, et donc à ce moment-là il va falloir qu'on fasse un point précis ensemble pour savoir les adaptations que je peux mettre en place. De manière générale, les adaptations possibles ça va être : au lieu de passer par l'écrit faire des capsules audio, des capsules vidéo, soit parce que moi je donne des consignes à l'audio en vidéo, soit parce que vous au lieu de passer à l'écrit vous me faites des réponses qui seront plutôt en capsule audio. On peut aussi grossir des supports. Toutes ces adaptations sont possibles en lien avec ce que vous me demandez, en fonction de vos besoins, et bien sûr j'ai des relais et des conseils pour savoir exactement quoi vous proposer en fonction de vos difficultés.

Comment définir les possibilités d'adaptation ?

Justement dans l'échange qu'on va avoir ensemble, soit parce que vous allez m'expliquer vos difficultés ou soit parce que moi je vais prendre attache auprès de personnel compétent notamment de la MDPH ou de l'AGEFIPH à qui je vais exposer votre situation et à qui je vais aller demander conseil sur ce que je peux mettre en place pour que vous puissiez suivre le parcours dans les meilleures conditions.

Suis-je formée à la question du handicap ?

Je ne suis pas directement formée sur la question du handicap mais j'ai une expérience professionnelle de 20 ans dans l'éducation nationale dont 5 dans l'enseignement adapté.

Quand j'étais dans l'enseignement adapté j'ai dû travailler avec la MDPH, j'ai dû participer à des équipes de suivi pour prévoir des adaptations pédagogiques de manière à permettre à des personnes qui étaient en situation de handicap de pouvoir valider leur parcours, valider leurs examens, ce qui me donne à la fois une sensibilité à cette question mais aussi la capacité d'aller chercher les relais et de trouver ce qui est toujours le plus pertinent pour les personnes que je dois accompagner.

En ce qui concerne la formation continue, c'est aussi mon obligation en tant que professionnelle. Bien évidemment je me tiens au courant de toutes les évolutions du point de vue de la loi ou des adaptations. Par exemple, j'aime bien utiliser l'intelligence artificielle pour prévoir de bons supports et m'adapter le plus possible aux personnes qui en ont besoin.

Comment suis-je sûre du résultat ?

La meilleure manière c'est toujours de poser la question ! C'est à dire que on évalue de manière continue au fil de parcours et à la fin du parcours si ce que je vous ai fourni vous a permis d'obtenir ce que vous étiez venu chercher, c'est la base !

Un mot pour conclure ?

La 1^{ère} chose, c'est que vous trouverez à la suite de cette vidéo un support papier décrivant entre autres les partenaires avec lesquels je travaille, ainsi que ce récapitulatif écrit.

La 2^{ème} chose, et c'est la plus importante, c'est que chez Adage tout le monde peut écrire une nouvelle page.

Armelle 